

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Connaître les nouvelles règles de classification des emplois et leurs conditions d'application
- ✓ Être en capacité de mettre en oeuvre une démarche d'intégration de la nouvelle classification dans la politique RH des Missions Locales
- ✓ Mesurer l'impact de l'avenant 65 sur le dialogue social individuel et collectif

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 - Les contrats de travail dans les missions locales

Régimes juridiques des CDI & CDD, particularité du droit disciplinaire & dans les missions locales, la rupture du contrat de travail

Partie 2 - Vie du contrat de travail & conditions de travail dans les missions locales

La durée du travail, l'évaluation des compétences et l'évolution professionnelle, les arrêts de travail, les congés payés dans les missions locales.

Partie 3 - Relations collectives & dialogue social dans les missions locales

Composantes du dialogue social dans les missions locales, dialogue social autour du règlement intérieur, dialogue social avec le CSE dans les missions locales, le fonctionnement du CSE, le dialogue social avec les délégués syndicaux, dynamique sociale et accords d'entreprise.

FDB.4 - APPLIQUER LA CONVENTION COLLECTIVE DES MISSIONS LOCALES

Publics et prérequis

Personnes en charge de la fonction RH, Élus CSE, Direction

Aucun prérequis

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel : 7 heures

Distanciel : 7 heures

Blended Learning : 7 heures

Tarifs

Inter

625€ HT /jour/personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis